Accusé de réception en préfecture 001-200069193-20250123-DELIB-25-01-DE Date de télétransmission : 28/01/2025

Date de réception préfecture : 28/01/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 23 JANVIER 2025

Nombre de membres:

En exercice: 16 Présents: 12 Pouvoirs: 0 Votants: 12

Date de convocation et d'affichage: 17 janvier 2025

Numéro: D20250123-01

Objet:

Approbation du procès-verbal de la séance du 19-12-2024

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 janvier, à 17 heures 00, le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Crans, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	MEMBRES DU BUREAU		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE		х	
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS		х	
	Michel	JACQUARD	х		
	Fabienne	BAS-DESFARGES		х	
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	х		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	х		
MIONNAY	Émilie	FLEURY	х		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	х		
	Evelyne	ESCRIVA	х		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	х		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	х		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER		х	
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	х		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	х		
VILLARS LES DOMBES	Isabelle	DUBOIS	х		
	François	MARECHAL	х		

Secrétaire de séance élu : Michel JACQUARD

Rapporteur: Isabelle DUBOIS



Accusé de réception en préfecture 001-200069193-20250123-DELIB-25-01-DE Date de télétransmission : 28/01/2025 Date de réception préfecture : 28/01/2025

Il est proposé au Buréau communautaire d'approuver le procès-verbal de la séance du Bureau du 19 décembre 2024.

Le Bureau

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le procès-verbal de la séance du Bureau du 19 décembre 2024.

Ainsi fait et délibéré, le 23 janvier 2025.

La Présidente, Isabelle DUBOIS